

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

- GARDAN GY 80 (tous modèles) -

- COMMANDE DE ROBINET D'ESSENCE (Avions n° 1 à 29 inclus sauf 25 & 26)

On a constaté en service un matage du tube en alliage léger de commande du robinet d'essence autour des goupilles "Mécanindus" de fixation de la rotule de renvoi (sous le pupitre). Ce matage peut provoquer le glissement des goupilles dans leur alésage et libérer la commande du robinet d'essence.

Dès que possible, et en tout cas avant le 1.5.64, remplacer les deux goupilles "Mécanindus" par deux ensembles vis (\emptyset 3 mm) - écrou - rondelle.

Dans l'intervalle, surveiller toutes les 25 h. la bonne tenue en place des goupilles "Mécanindus".

Cf. Sud Service GY 80
n° 28-01 du 10.12.63

Date : 30.1.64

Matériel : GARDAN GY.80

Référence : 64.1.2